

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Une lettre au président de Région contre l'extension de la gare

LE COLLECTIF Pôle Gare Saint-Rémy, composé de sept associations et de plus de 200 habitants de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, a écrit juste avant le deuxième tour des élections régionales une lettre ouverte au futur président de la Région et donc du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). Son objectif : attirer son attention sur le projet de réaménagement des infrastructures ferroviaires envisagé par la RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse dans le cadre du Schéma directeur RER B Sud.



La gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est le terminus de la ligne B du RER.

«Ce projet d'une centaine de millions d'euros au total, ne nous paraît absolument pas justifié sur le plan économique, et repose sur des hypothèses dont les éléments et les décisions ne seront connus qu'en 2016 (projection en termes de fréquentation, évolution de l'offre de transport, choix du futur matériel roulant)», estime le collectif. Il souligne que la situation géographique de la gare de Saint-

Rémy-lès-Chevreuse, en tant que porte d'entrée du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est incompatible avec ce projet. La proximité de sites classés monuments historiques, comme les châteaux de Coubertin et de Vaugien (actuelle mairie) est également rappelée. «Le projet de la RATP présente de nombreuses incohérences qui vont entraîner un gaspil-

lage financier conséquent, le tout sans améliorer efficacement le service aux usagers, puisque les nouvelles rames seront inaccessibles aux voyageurs et circuleront à vide, entre Orsay ou Massy et Saint-Rémy. De plus, le stockage des rames à l'extrémité de ligne, située à plus de 30 km de Paris, occasionnera nécessairement un allonge-

ment du délai de réacheminement des trains vers le tronçon central en cas de forte perturbation, délai d'autant plus dommageable que la ligne, empruntée par près d'un million de voyageurs par jour, est stratégique pour la région et ne peut souffrir d'interruption de service prolongée, sans mise en danger des voyageurs», ajoute le collectif.

Désaturer la gare de Massy

Pour lui, l'urgence est ailleurs : c'est «le renouvellement des rames avec une augmentation significative de la capacité d'accueil (rames à deux niveaux)». «Le projet de la RATP, d'un budget global de 100 millions, ne répond tout simplement pas aux urgences nécessaires pour la ligne B du RER», conclut le collectif. Dans son bilan de concertation,

publié en septembre, la RATP explique que «le projet de création de nouvelles voies de garage doit permettre de désaturer le site de garage de Massy-Palaiseau, dont la saturation n'offre aucune souplesse aux équipes de la RATP pour réagir en cas de difficultés (panne du matériel roulant, etc.) et entraîne de nombreuses circulations parasites, ainsi que des départs supprimés à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Par ailleurs, en cas d'incident sur la ligne, les trains au départ de Saint-Rémy-lès-Chevreuse seront plus largement assurés. Les usagers bénéficieront directement de l'amélioration de la fiabilité de la ligne et de la régularité des trains.» La RATP est déjà propriétaire «d'une emprise de plus d'un hectare, une ancienne plateforme ferroviaire, sur laquelle il existait autrefois des voies de garage». «Les impacts potentiels des nouvelles voies de garage,

qu'ils soient sonores, vibratoires ou lumineux vont faire l'objet d'une étude précise par des spécialistes», a indiqué la RATP.

La mairie sceptique

De son côté, la mairie a demandé au bureau d'études Rail Concept de faire une contre-expertise au projet RATP pour vérifier si les estimations actuelles d'amélioration ou d'augmentation de trafic de la RATP nécessitent véritablement un projet de cette ampleur. Le comité de pilotage de lancement de cette étude a eu lieu le 7 septembre dernier ; elle devrait déboucher sur un rapport d'expertise qui servira de base dans les négociations avec la RATP et le STIF.

Florence Chevalier

CONTACTS

www.polegaresaintremy.fr
contact@polegaresaintremy.fr

■ HOUDAN

Résultats mitigés pour les jeunes triathlètes houdanais

L'ÉDITION 2015 du championnat d'académie de cross, qui a eu lieu à Meudon, restera comme un rendez-vous au goût un peu amer notamment suite aux événements dramatiques qui ont touché la France le 13 novembre dernier mais aussi sur le plan sportif pour les résultats moyens obtenus par la délégation houdanaise. Pour cause de plan Vigipirate, les équipes de benjamins et de benjamines avaient été interdites de participation suite aux instructions rectorales et par l'UNSS Versailles.



L'équipe minimes filles sous un beau soleil hivernal.

Pour des raisons de sécurité, cette compétition qualificative au Championnat de France n'a rassemblé que 675 participants venus de toute l'Ile-de-France contre près de 3 000 l'an dernier. Dans la catégorie minimes filles, le collège François-Mauriac avait une équipe engagée. Dans cette course, 144 filles étaient au départ. Au final, l'équipe houdanaise termine 12^{ème} sur 25 équipes. Sur le plan individuel, c'est Elliot Sebbah, le triathlète de Saint-Quentin-en-Yvelines qui réalise la meilleure performance en décrochant une belle 30^{ème} place. Ensuite on retrouve : Samuel

mine 63^{ème}, Chloé Gautho termine 75^{ème}, Capucine Madoulaud termine 76^{ème}, Clara Courtimans 83^{ème} et Sarah Castel 86^{ème}. Dans la catégorie minimes garçons, deux équipes avaient été engagées. Dans cette course particulièrement relevée, 166 garçons étaient engagés. Au final, l'équipe fanion houdanaise termine 12^{ème} sur 24 équipes. Sur le plan individuel, c'est Elliot Sebbah, le triathlète de Saint-Quentin-en-Yvelines qui réalise la meilleure performance en décrochant une belle 30^{ème} place. Ensuite on retrouve : Samuel

Sabban 37^{ème}, Thibault Ernault 70^{ème}, Romain Carron 81^{ème}, Florentin Fleury 97^{ème}. Viennent ensuite, Michel Gorak, Ivan Migeon, Alan Kleimann et Thomas Queter. A signaler que cette compétition, remarquablement bien organisée, s'est déroulée sous un magnifique soleil hivernal et sur un beau circuit de cross-country tracé dans la forêt de Meudon. Prochain rendez-vous pour les jeunes triathlètes, le championnat d'académie "Run&Bike" organisé à Richebourg par le collège de Houdan, mercredi 10 février.

■ CHOISEL

Le château de Breteuil se met à l'heure de Noël

JUSQU'AU 10 janvier, le château de Breteuil et ses jardins se parent de mille feux pour fêter Noël. Des animations supplémentaires sont prévues pendant les vacances scolaires. • La conteuse raconte deux histoires de Perrault et un conte de lutin à 16h30 les dimanches 6 et 13 décembre et tous les jours pendant les vacances scolaires du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier. Pas de réservation. • Dimanche 20 décembre et dimanche 27 décembre à 16h30, séances de contes sur le thème des lutins : Farfadets, gnomes, korrigans et autres gobelins, ils sont tous là ! Capuchons rabattus sur des trognes barbues et des oreilles pointues, ils hantent les bois, les landes et les maisons. Espiègles et bienveillants, jaloux ou coléreux, ce n'est pas parce qu'on ne les voit pas qu'ils n'existent plus ! Ils nous invitent à la danse, travaillent à notre place, veillent sur des trésors, assistent même le Père Noël : les lutins d'hier et d'aujourd'hui savent tout faire. Alors venez vous promener le long des chemins lutinés, retrou-



Le château est illuminé jusqu'au 10 janvier.

ver ces voix à peine enfouies. En ce temps de Noël, les lutins vous offrent leur amitié et à travers leurs contes quelques-uns de leurs précieux secrets. Pas de réservation. Ces animations sont offertes aux visiteurs sans supplément sur le prix des visites. • Avec un supplément de 3 euros, pendant les vacances scolaires, Sophie encadre un atelier couture en continu de 14h à 17h30. Les enfants pourront confectionner un bonnet de lutin ou par exemple un tutu de fée, un jupon de Cendrillon ou encore

un chapeau de princesse. Les garçons réaliseront au choix un col de Chat botté, une ceinture de chevalier, une cape de Prince charmant ou un tricorne. Chacun repart avec sa création ! Pas de réservation.

PRATIQUE

Château, jardins et scènes de contes : 15,90 euros par adulte. Gratuit moins de 6 ans. Ouvert tous les jours. Ouverture du parc à 10h. Première visite du château à 11h30.